

# PATRIMOINE

MIEUX PLANIFIER... MIEUX VIVRE

## MA VISION DU PATRIMOINE MON EXPÉRIENCE M'A CONDUITE À FAIRE UN LEGS À L'UNIVERSITÉ

**A**dolescente, après une première maladie grave, j'entrais à l'Université McGill pour entreprendre des études en éducation physique. J'observais alors, du côté du Mille carré doré, que cet établissement avait bénéficié de plusieurs legs. Plus tard, je remarquais la même chose dans certains de nos musées.

Au fil des ans, à la suite de diverses démarches en vue de travailler durant l'été, j'ai occupé un emploi de secrétaire en architecture et génie dans un bureau où je côtoyais des gens notamment d'Écosse, d'Angleterre, d'Irlande, de Belgique et d'Israël. Tout se passait en anglais, si bien que j'ai ensuite suivi une formation spécialisée (TESL) pour finalement entamer une carrière dans l'enseignement de l'anglais langue seconde au secondaire. En fin de parcours, je suis devenue conseillère pédagogique.

J'avais adoré connaître des gens de divers pays, ce qui nourrissait mon goût pour la diversité culturelle. Il faut dire que j'avais déjà à cette époque cette passion des voyages qui m'anime encore aujourd'hui.

À 40 ans, quelque peu financièrement établie, j'ai pensé avoir un héritier ou une héritière. J'avais alors un bon candidat à la paternité. Mais qu'en était-il de moi? Après examen de mon style de vie, c'était plutôt le travail, la curiosité, la liberté, les déplacements, les sports et les voyages qui me caractérisaient. Les chances d'être une bonne mère plutôt sédentaire et heureuse devenaient incertaines. Un problème de santé fit le reste.

À l'approche de la cinquantaine, mon patrimoine s'était accru et mes voyages sont devenus des séjours de sept à huit semaines un peu partout dans le monde. Par souci d'être à jour dans mes affaires, à chaque départ, je revoyais mon testament. Je suis de nature prévoyante. D'ailleurs, au travail, je m'en allais longtemps après la cloche du dernier cours prête pour le lendemain. On se sent tellement plus détendu quand tout est en ordre.

Il est certain que la maladie dont j'ai souffert à l'adolescence a fortement teinté plusieurs aspects de ma personnalité et de mon parcours, et forcément certains de mes choix de vie, incluant la philanthropie. Toutefois, je me sentais redevable au monde de l'éducation, qui m'a permis d'avoir le style de vie que je souhaitais. À cela s'est ajouté le souvenir de mon père, de l'éducation qu'il m'a donnée, de son sens des affaires, de son humour et de son aide géné-



YOLANDE TREMBLAY



## MA VISION DU PATRIMOINE

### MON EXPÉRIENCE M'A CONDUITE À FAIRE UN LEGS À L'UNIVERSITÉ

reuse très souvent sollicitée. Par mon geste, je reste fidèle aux valeurs profondes qui m'ont touchée chez lui.

Je laisse une partie de mes avoirs en legs à l'Université de Montréal, de préférence au secteur de la recherche médicale. Avec le notaire, j'ai donc élaboré l'entente et opté pour l'approche des pourcentages, ce qui facilite sa distribution tout en moti-

vant une bonne gérance. C'est ainsi que j'ai la conviction de contribuer à former la relève et à faire avancer le savoir québécois, et le sentiment de prolonger un peu ma propre vie...

Donner à l'Université, c'est éventuellement créer de la richesse et du bien-être pour tous.

YOLANDE TREMBLAY

•

## VINH TE LAM ET RAYMONDE CHARRON : UNE VIE, DEUX PROJETS PHILANTHROPIQUES

**V**inh Te Lam a fait carrière à l'Université de Montréal en tant que professeur au Département de chimie. Sa conjointe, Raymonde Charron, et lui sont décédés à quelques mois d'intervalle. Ils avaient prévu chacun un legs à l'endroit de l'Université pour créer un fonds de bourses qui porterait leurs noms. Les deux legs totalisaient plus de 350 000 \$ et permettent aujourd'hui de remettre chaque année une bourse dans deux secteurs déterminés par les donateurs. Alors que M. Lam a souhaité aider les étudiants en chimie, M<sup>me</sup> Charron a choisi de soutenir les étudiants en littératures de langue française. De nature discrète, les donateurs avaient gardé leur geste confidentiel. L'UdeM n'a donc été informée de leur générosité qu'après leur décès. Heureusement, des membres de leurs familles, Daniel Charron et Minh Phuong Nguyen, les représentent dignement aujourd'hui au sein de la Société du patrimoine. L'Université tient à leur témoigner, ainsi qu'à tous les membres des familles Charron et Lam, sa profonde reconnaissance pour ce don exceptionnel.

Daniel Charron était d'ailleurs présent, le 5 octobre 2005, à la remise des premières bourses à Catherine Dupuis-Morency (littératures de langue française) et Annie Castonguay (chimie). En 2006, les boursières étaient Véronique Lane (littératures de langue française) et Fabienne Dragin (chimie). Année après année, plusieurs générations de boursiers leur succéderont.

•



DE GAUCHE À DROITE : THIERRY BISSONNETTE, CONJOINT DE CATHERINE DUPUIS-MORENCY, BOURSIÈRE EN LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE; SYLVIE NORMANDEAU, VICE-DOYENNE AUX ÉTUDES À LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES; PIERRE MORENCY, PÈRE DE CATHERINE DUPUIS-MORENCY; GILLES DURAND, NOTAIRE AYANT REÇU LES TESTAMENTS DES DONATEURS; RENÉE DUPUIS, MÈRE DE CATHERINE DUPUIS-MORENCY; CATHERINE DUPUIS-MORENCY; DANIEL CHARRON, NEVEU DE RAYMONDE CHARRON ET REPRÉSENTANT DE LA FAMILLE CHARRON; GHISLAIN COMTOIS, CONJOINT D'ANNIE CASTONGUAY, BOURSIÈRE EN CHIMIE; ANNIE CASTONGUAY; HÉLÈNE DAVID, VICE-RECTRICE ADJOINTE AUX ÉTUDES; JOSEPH HUBERT, DOYEN DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES; ROBERT PRUD'HOMME, DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE CHIMIE; ET ÉRIC MÉCHOULAN, DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE.

# UN DON PLANIFIÉ: LE FRUIT D'UNE DÉCISION ÉCLAIRÉE

**P**lusieurs facteurs entrent en ligne de compte lorsque vient le temps, pour le donateur, de favoriser un organisme, l'Université de Montréal par exemple. L'intérêt pour une cause, les finances personnelles, les valeurs et attitudes à l'égard des dons et les occasions de donner sont autant d'éléments entourant le choix d'un bénéficiaire.

Les dons planifiés, qui permettent de demander un crédit d'impôt substantiel sans nécessairement diminuer d'autant son patrimoine ou la valeur de sa succession, constituent des dons effectués dans le contexte d'une stratégie fiscale. D'ailleurs, les avantages fiscaux des dons sont de plus en plus intéressants. Cette stratégie peut donner lieu à un don du vivant du donateur ou à son décès, ou encore se traduire par une répartition d'une partie du don du vivant du donateur et d'une autre partie au décès.

Je suis conseiller juridique en planification fiscale et successorale et le don planifié est devenu une partie importante de ma pratique. Les priorités des clients varient en fonction de leur âge puisqu'à la croissance du patrimoine succède

sa préservation puis sa transmission. Comme c'est le cas pour toute décision, on recherche l'avis d'un expert afin de structurer le mieux possible les dons de charité. Le professionnel peut en effet apporter une compétence technique, mais il peut surtout jouer le rôle de guide relativement à cette démarche. Il faut aider ceux et celles qui nous consultent à préciser ce qu'ils désirent réellement accomplir en faisant un don et envisager avec eux un processus de dons planifiés. Des organismes tels que l'Université sont disposés à rencontrer les personnes qui envisagent de faire un don planifié et de telles rencontres permettent d'éclairer les donateurs. Ces rendez-vous sont très appréciés.

En conclusion, les spécialistes du droit et de la fiscalité peuvent vous aider à atteindre vos objectifs philanthropiques. En agissant ainsi, nous avons le sentiment d'agir au bénéfice de la communauté.

• **RICHARD FONTAINE**  
AVOCAT-FISCALISTE  
MILLER THOMSON POULIOT

## VOICI LA DÉMARCHÉ SUIVIE PAR UNE PERSONNE QUI PLANIFIE UN DON

### DÉTERMINER SES OBJECTIFS

Sur quel plan désirez-vous avoir une influence? Quelle sorte d'engagement recherchez-vous? Souhaitez-vous une forme de reconnaissance de la part du bénéficiaire?

### PRÉCISER SES VALEURS

Sur la base de vos principes et valeurs, quels sont les champs d'activité que vous souhaitez aider (les arts, la santé, les sciences, les sciences sociales, etc.) et à quelle forme d'aide pensez-vous (la recherche, la remise de bourses d'études, un projet précis dont l'incidence sera mesurable...)? Peut-être préférez-vous laisser au donataire le loisir d'utiliser le don selon ses priorités.

### SÉLECTIONNER L'ORGANISME

Il s'agit ici de bien se renseigner sur l'organisme afin de s'assurer que ses objectifs correspondent aux vôtres. Il est pertinent

également de savoir si cet organisme possède un plan de développement et un programme de reconnaissance pour les donateurs, et de s'informer sur le leadership qu'il exerce au sein de sa communauté. Un examen des rapports annuels, qui contiennent de l'information sur les conseils d'administration et les divers comités ainsi que sur sa situation financière, est recommandé.

### TROUVER RÉPONSE À SES QUESTIONS

Le don sera-t-il affecté aux dépenses courantes de fonctionnement? Le don sera-t-il capitalisé? Soutiendra-t-il une activité existante ou servira-t-il à la mise en œuvre d'un projet particulier? Le nom du donateur peut-il être associé à l'objet du don?

### DES DONNÉES INTÉRESSANTES

Selon la dernière enquête du Centre canadien de philanthropie, ce sont les Canadiens possédant au niveau de scolarité élevé qui sont les plus susceptibles de faire des dons, et l'éducation et la recherche sont alors considérées. De plus, environ 86 % des Canadiens dont le revenu familial est de 100 000 \$ et plus font des dons.

LES PERSONNES SUIVANTES SONT MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE, QUI RECONNAIT ET HONORE CEUX ET CELLES QUI ONT PRÉVU UN LEGS OU UN AUTRE DON PLANIFIÉ EN FAVEUR DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. DE PLUS, QUELQUE 300 AUTRES PERSONNES SONT MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE.

#### NOUVEAUX MEMBRES AU 20 SEPTEMBRE 2007

- Dufault, Michel
- Dufour, Jean-Marie
- Ogura, Haruo
- Ogura, Ikuko
- Dupras, Josée
- Stora, Michèle
- Nguyen, Hung Phong

LES PERSONNES SUIVANTES REPRÉSENTENT LES SUCCESSIONS DES DONATEURS QUI ONT CONSENTI PAR LE PASSÉ UN LEGS À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. AUSSI, PLUS DE 100 AUTRES SUCCESSIONS SONT MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE.

#### NOUVEAUX MEMBRES AU 20 SEPTEMBRE 2007

- Fondation E.V.-Carrier
- Michelle Laplante-Rousseau
- Succession Rose-Daoust-Duquette
- Michelle Laplante-Rousseau
- Succession Alexandre-Germain
- Michelle Laplante-Rousseau
- Succession Guy-Provost
- Marie Provost
- Succession Aimé-Roussin
- Michelle Laplante-Rousseau
- Succession Gisèle-Desgroseilliers
- Nicole Desgroseilliers-Sévigny

## Les successions et la fiscalité



# LES SUCCESSIONS ET LA FISCALITÉ

Ce document, publié par Revenu Québec, couvre sur une vingtaine de pages plusieurs aspects du travail

du liquidateur de la succession et des déclarations de revenus. De plus, il propose un aide-mémoire pratique.

## PENSER AUX DONS PLANIFIÉS AU MOMENT DE PRÉVOIR SA RETRAITE

### ENTRE NOUS

PAR CHANTAL THOMAS,

DIRECTRICE DE LA DIVISION DES DONS MAJEURS ET PLANIFIÉS

S

avez-vous qu'il existe un outil pratique pour planifier votre retraite préparé par la Régie des rentes du Québec et que vous pouvez consulter sans frais? Il s'agit d'un logiciel de simulation en ligne (SimulRetraite) qui vous aide à concevoir différents scénarios de retraite en fonction d'un certain nombre de données relatives à votre situation financière personnelle et aux conditions de la retraite que vous projetez. On vous accompagne donc dans une démarche qui consiste à inscrire les données de base de votre profil telles que votre revenu actuel d'emploi, le plan de pension dont vous disposez le cas échéant auprès de votre employeur aujourd'hui ou de vos employeurs précédents, vos placements (notamment les REER) ou toutes autres sources de revenus actuel et anticipé. Vous précisez ensuite à quel âge (ou en quelle année) vous souhaitez prendre votre retraite ainsi que le revenu espéré pour cette période de votre vie (par exemple un pourcentage du revenu que vous touchez en ce moment) et vous verrez ce que les experts prévoient dans votre cas. Vous pourrez conclure facilement si votre situation vous permet d'atteindre vos objectifs de retraite ou si vous devez modifier certains facteurs (comme retarder la prise de votre retraite ou envisager un revenu de retraite plus modeste).

Certains employeurs mettent à la disposition de leurs employés des outils de planification personnalisés. C'est le cas à l'Université de Montréal (qui offre le Planificateur financier en ligne) de même que chez certains autres employeurs du Québec, notamment du secteur parapublic.

Et les dons planifiés dans tout ça? La préparation de la retraite représente un moment privilégié de réflexion. Par ailleurs, il n'est pas rare que l'on songe sérieusement à soutenir une cause qui nous tient à cœur, mais qu'on ne s'en croit pas capable financièrement. Or, les conseillers s'entendent pour dire que de nombreuses personnes qui les consultent sont bien préparées à aborder la période de la retraite et seraient même avantagées si elles avaient recours à des véhicules tels que les dons pour réduire leur impôt immédiat sans pénaliser leur retraite. La sagesse dictant de faire également une planification successorale (une occasion pour évaluer la possibilité de faire un legs), on peut alors voir plus clair dans sa situation financière personnelle et dans ses capacités de donner. La planification a toujours sa place et elle est plus facile que jamais.

Voici les sites à consulter : <[www.rrq.gouv.qc.ca/fr/planification](http://www.rrq.gouv.qc.ca/fr/planification)> (pour tous) ou <[www.umontreal.avantagesendirect.com](http://www.umontreal.avantagesendirect.com)> (pour les employés de l'Université de Montréal seulement).

•



Le bulletin *Patrimoine* est publié à l'intention de la famille universitaire et des amis de l'Université de Montréal. Vos commentaires et suggestions sont bienvenus et peuvent être adressés à Chantal Thomas, Bureau du développement et des relations avec les diplômés, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal (Québec), H3C 3J7.

L'information présentée dans ce bulletin a été obtenue de sources jugées fiables, mais l'Université de Montréal ne peut garantir son exactitude. L'Université, ses employés et ses conseillers n'assument aucune responsabilité quant aux erreurs ou omissions, ou tout dommage découlant de l'usage des renseignements publiés. Nous recommandons aux lecteurs de consulter leurs propres conseillers afin de déterminer l'applicabilité, dans chaque cas particulier, de l'information contenue dans ce bulletin.

Tous droits réservés. Ce bulletin est protégé contre toute reproduction ou exploitation illégales.